

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 novembre 2022****Objet : ADHESION A LA CONVENTION CADRE ENTRE SEINE-ET-YVELINES NUMERIQUE ET LA  
COMMUNE DE BUC POUR LE SEGMENT INFORMATIQUE DE GESTION**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>  08-11-2022	L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>  08-11-2022	<b>Présents :</b>  M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Madame Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINCILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Véronique HUYNH, Mme Juliette ESPINOS, M. Rémy JOURDAN, Mme Françoise GAULIER, Mme Lorraine WEISS, M. Bruno GUILLON, Mme Odile GENOVA, M. GASQ Christian, Mme Catherine LE DANTEC
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  EN EXERCICE : 29  PRESENTS : 24  VOTANTS : 25	<b>Excusés représentés :</b>  Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à M. John COLLEEMALLAY M. Hervé WIOLAND donne pouvoir à M. Dejan STANKOVIC M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>  22-11-2022	<b>Absents :</b> Mme Frédérique SARRAU M. Frank MARQUET

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE  
Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des  
conseillers municipaux présents au moment du vote.

**2022-11-14/08      ADHESION A LA CONVENTION CADRE ENTRE SEINE-ET-YVELINES  
NUMERIQUE ET LA COMMUNE DE BUC POUR LE SEGMENT INFORMATIQUE DE GESTION**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique et les conditions générales de recours à sa centrale d'achats,

VU le projet de convention cadre pour l'étude et la réalisation de prestations de services présenté par Seine-et-Yvelines Numérique, permettant l'adhésion à sa centrale d'achats – segment Informatique de gestion,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de bénéficier des prestations proposées de services et d'études au titre de l'informatique de gestion pour son fonctionnement administratif,

CONSIDERANT l'intérêt d'une commande publique mutualisée pour réduire les coûts et optimiser les finances publiques locales,  
Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,  
Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY s'abstenant**

**APPROUVE** le projet de convention cadre pour l'étude et la réalisation de prestations de services de Seine-et-Yvelines Numérique permettant d'accéder à sa centrale d'achats – Informatique de gestion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

**EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Visa de la Préfecture le : 24/11/22

Rendu exécutoire le : 24/11/22

Le Secrétaire de séance

Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 22 novembre 2022

Le Maire,  
Stéphane GRASSET

« Signature électronique »

*Morelli*

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE  
Date de télétransmission : 24/11/2022  
Date de réception préfecture : 24/11/2022

## Acte à classer

2022-11-14-08

**1** En préparation    **2** Pour signature    **3** Prêt à transmettre    **4** En attente retour Préfecture    **5** > AR reçu <    **6** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-11-24T17-59-17.03 ( MI241352738 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Adhésion à la convention cadre Seine et Yvelines numérique segment informatique de gestion

Date de décision : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.7. Intercommunalité

Acte : 2022-11-14-08 Adhesion à Seine et Yvelines numerique segment informatique de gestion .PDF Multicanal : Non

Pièces jointes : Convention IG-BUC (ID 28412).PDF Type PJ : 99\_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature

Signé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/22 à 17:25

Date 24/11/22 à 17:25

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 17:59

Date 24/11/22 à 18:05

Par **BORDIER Frederic**

Par **BORDIER Frederic**

Par **GRASSET Stéphane**

Par **GRASSET Stéphane**



**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** jeudi 24 novembre 2022 18:06  
**À:** dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-08

## **' : . Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-11-14-08, télétransmis par Stéphane GRASSET.  
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20221124-2022-11-14-08-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 2022-11-14-08

Objet : Adhésion à la convention cadre Seine et Yvelines numérique segment informatique de gestion

Date de décision : 24/11/2022

Date de transmission : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.7. Intercommunalite

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>